



**ASSOCIATION MALIENNE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
**« STOP-SAHEL »**  
**ANTENNE DE GAO.**  
**BP : 32 67 TEL/FAX (223) 21 78 40 21 CHATEAU SECTEUR II**  
**E-Mail: [stopsahel@orangemali.net](mailto:stopsahel@orangemali.net)**

---

**PROJET : « Aide humanitaire multisectorielle (WASH, sécurité alimentaire, protection) pour les populations affectées par les crises dans le Sahel Central. »**

# **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**[REHABILITATION DES POINTS D'EAU AU/  
GAO ET BOUREM]**

**REFERENCE DE PUBLICATION: AO-25/018/STOP-SAHEL/GFFO/GAO**

**Publié par : STOP-SAHEL**  
**Date de publication : 06/10/2025**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali traverse actuellement une **crise multidimensionnelle complexe**, caractérisée par une insécurité persistante, une instabilité politique et une insuffisance des services sociaux de base. Cette situation a des conséquences humaines et humanitaires graves, affectant la cohésion sociale et accentuant la vulnérabilité des populations.

Dans ce contexte, **OXFAM Mali** et **STOP-SAHEL** mettent en œuvre le projet intitulé : « **Aide humanitaire multisectorielle (WASH, sécurité alimentaire, protection) pour les populations affectées par les crises dans le Sahel Central** ».

L'objectif principal de ce projet est de **renforcer les mécanismes communautaires de soutien aux ménages vulnérables**, à travers la mise en place de filets de sécurité sociale communautaires et d'un système de suivi humanitaire efficace.

Dans le cadre de ce projet, **STOP-SAHEL**, en collaboration avec la **Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH)**, prévoit la **réhabilitation et la réalisation de points d'eau communautaires** dans les cercles de **Gao** et **Bourem**, selon les prévisions suivantes :

- Réhabilitation une **Pompe à Motricité Humaine (PMH)** à **Téméra** ;
- La **réalisation d'un forage positif de 5 m<sup>3</sup>/h** au **CSREF de Gao** ;
- La **transformation d'une PMH** en **SHVA** à **Tacharane** ;
- Réhabilitation d'un **Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA)** au **CSCOM de Tacharane** ;
- Réhabilitation un **SHVA** sur le site **PDI de Boulgoundié (Gao)** ;
- Réhabilitation un **SHVA** à l'école de **Djidara**.

## II. ORGANISATION DU CHANTIER

### A. Étapes principales

1. **Signature du contrat** avec **STOP-SAHEL** ;
2. **Réunion de démarrage** avec **STOP-SAHEL**, **Oxfam** et la **DRH** pour la supervision ;
3. **Rencontre d'information** avec la **DRH** et les mairies concernées sur le démarrage des travaux ;
4. **Démarrage effectif des travaux** de réhabilitation après signature du contrat.

L'**Entreprise adjudicataire** est responsable de la **réalisation complète des ouvrages**. Elle doit signaler immédiatement à **STOP-SAHEL** toute erreur de mesure ou toute incohérence constatée lors des opérations d'implantation ou de planification. Aucun changement ne peut être opéré sans l'**approbation préalable** de la **DRH** et de **STOP-SAHEL**.

### B. Documents à fournir dans les 10 jours suivant la signature du contrat

L'Entreprise transmettra au **Contrôleur (DRH)** :

- La **liste actualisée du personnel mobilisé**, accompagnée des CV et diplômes pour validation par STOP-SAHEL, ainsi que leur répartition par site et leurs contacts ;
- Le **planning d'exécution actualisé** par rapport à l'offre technique ;
- Le **planning d'approvisionnement actualisé** ;
- L'**organisation générale des chantiers**.

### III. PROCÉDURES DE RÉCEPTION DES TRAVAUX

#### A. Réception provisoire

Les **réceptions provisoires** se déroulent de manière progressive, en présence de : STOP-SAHEL, OXFAM, la DRH, la mairie concernée et l'Entreprise.

Les éventuelles réserves sont consignées dans une **fiche de réception provisoire**.

L'Entreprise doit les corriger dans un **délai de 3 mois maximum**, sous la supervision de la DRH.

Une fois ces réserves levées, le **PV de réception provisoire** est signé par l'ensemble des parties, et l'Entreprise soumet son **rapport final** à la DRH et à STOP-SAHEL.

#### B. Réception définitive

Un **diagnostic des ouvrages** est réalisé **03 mois après la réception provisoire** par la DRH et l'Entreprise, afin d'identifier d'éventuelles malfaçons, anomalies ou dégradations.

Après correction et vérification, la **réception définitive** est organisée en présence de **STOP-SAHEL, OXFAM, la DRH, la mairie et l'Entreprise**.

En l'absence de réserves, un **PV de réception définitive** est signé, marquant la clôture officielle des travaux.

### IV. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX

#### A. Qualité et conformité

Le choix des **équipements et matériels** relève de la responsabilité de l'Entreprise.

Cependant, leur **pertinence, qualité et fonctionnalité** seront vérifiées par la **DRH** avant leur acheminement vers les sites.

Les équipements doivent être **adaptés aux conditions hydrogéologiques locales**, aux **conditions d'utilisation**, à l'état des **pistes d'accès**, ainsi qu'au **rythme d'exécution** prévu.

#### B. Approvisionnement et entreposage

- L'Entreprise assure, sous sa propre responsabilité, l'**approvisionnement régulier des matériaux** nécessaires au bon déroulement des travaux.
- Elle effectue toutes les **démarches administratives** et obtient les **autorisations requises**, y compris le paiement des frais, redevances ou indemnités liés à l'exploitation des carrières ou à l'emprise des installations.
- L'**entreposage du matériel et des fournitures** est sous l'entière responsabilité de l'Entreprise, qui doit aménager des **aires d'entreposage sécurisées et adaptées**.
- Les matériaux sensibles doivent être **protégés contre les intempéries** (pluie, soleil, vent) et l'accès au matériel doit être sécurisé.
- Tout **matériel endommagé** pendant le transport ou l'entreposage doit être **retiré et remplacé** aux frais de l'Entreprise.

#### V. Description des travaux :

##### I. TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES OUVRAGES

Les travaux à entreprendre pour rendre ces ouvrages fonctionnels sont résumés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 01** : Travaux de réhabilitation

Communes	Villages/Sites	N° Point d'eau	Types d'ouvrages	Coordonnées GPS	Travaux de réhabilitation
Temera	Fia	1 <sup>er</sup> point d'eau	PMH	16°59'18.65"N & 00°59'28.16"E	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture et installation d'une nouvelle pompe India complet y compris (16 tuyaux Inox lourd de 3m avec accessoires, 16 Tringles de 3 mm, 16 Tuyau, Cylindre complet, Tête de pompe complète et accessoire)</li> <li>✓ Réhabiliter les puits et les dalles de fermeture des puits dégradés ;</li> <li>✓ Réhabiliter le muret de la clôture y compris la dalle de fond d'assainissement</li> </ul>
Tacharane	CSCOM	1 <sup>er</sup> point d'eau	SHVA	16°09'11.07" N & 00°04'09.4"E	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture et installation d'une nouvelle Pompe solaire Grundfos ou Lorentz y compris câblage, corde, coffret, protection et autres accessoires 2m³/h.</li> <li>✓ Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clapet anti retour, vanne d'arrêt)</li> <li>✓ Remplacer le module brisé et renforcer le champ solaire 06 panneaux</li> <li>✓ Fourniture et pose d'un système d'arrêt automatique de pompage (flotteur + accessoires)</li> <li>✓ Fourniture et pose de la conduite d'alimentation du château y compris les conduites de refoulement, de distribution de 100 ml</li> <li>✓ Réparations des rampes et changés les têtes de robinets des bornes fontaines (BF) en béton armée et puisard, compteurs d'eau logés dans un regard</li> </ul>
Tacharane	Communaauté	2 <sup>er</sup> point d'eau	PMH	16°09'11.13" N & 00°04'09.22"E	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture et installation de Pompe solaire Grundfos ou Lorentz y compris câblage, corde, coffret, protection et autres accessoires 2m³/h - HMT 100m</li> <li>✓ Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clapet anti retour, vanne d'arrêt)</li> <li>✓ Fournir et pose une nouvelle cuve de 10 m3 y compris les conduites d'alimentation et de refoulement, flotteur etc... ;</li> <li>✓ Fourniture et pose du champ solaire de 08 panneaux ;</li> <li>✓ Créations de 02 bornes fontaines (BF) en béton armée et puisard, compteurs d'eau logés dans un regard</li> <li>✓ Fourniture et pose de conduite de distribution DN40 PN 16, y compris fouille en terrain tendres et durs (dimension fouille : 0,40x0,8m) de 200m</li> </ul>

Gao	PDis Mondoro	1 <sup>er</sup> point d'eau	SHVA		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture et mise en place d'une clôture grillagée (aire de protection) + porte métallique avec serrure</li> <li>✓ Fourniture et pose de 08 modules de 250 Wc sur le support existant</li> <li>✓ Faire l'extension d'une borne fontaine pour le jardin d'enfant à l'intérieur de la cour</li> <li>✓ Faire l'extension d'une rampe pour la population qui viennent se ravitailler dans cours</li> <li>✓ Rehausser la tête de forage et Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clapet anti retour, vanne d'arrêt)</li> <li>✓ Nettoyer l'intérieur du château</li> <li>✓ Réhabiliter les rampes en mauvais état y compris (les têtes de robinet, les puisard) ;</li> <li>✓ Fourniture et pose de 06 modules de 250 Wc sur le support existant</li> <li>✓ Fourniture et installation de Pompe solaire Grundfos ou Lorentz y compris câblage, corde, coffret, protection et autres accessoires 2m<sup>3</sup>/h - HMT 70m</li> <li>✓ Faire l'extension de 02 borne fontaine pour les écoles classiques</li> <li>✓ Réhabiliter le grillage de clôture</li> </ul>
Gao	Ecole de Djidara	2 <sup>er</sup> point d'eau	SHVA	<p><b>16°23'03.17"</b> <b>N &amp;</b> <b>00°05'02.28"W</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réalisation d'un nouveau forage positive de 5m<sup>3</sup>/h</li> <li>✓ Fournir et poser une nouvelle de Pompe solaire Grundfos ou Lorentz y compris câblage, corde, coffret, protection et autres accessoires 5m<sup>3</sup>/h - HMT 80m Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clapet anti retour, vanne d'arrêt)</li> <li>✓ Fourniture des conduites d'alimentation du château existant en galva</li> <li>✓ Fourniture et pose des conduites de refoulement</li> <li>✓ Clôture en grillage du champ solaire et tête de forage</li> </ul>
Gao	CSREF	3 <sup>er</sup> point d'eau	SHVA	<p><b>16°23'03.96"</b> <b>N &amp;</b> <b>00°05'02.97"</b> <b>W</b></p>	

## CALENDRIER D'INVITATION À SOUMISSIONNER

Rubriques	DATE	HEURE de Gao
Date limite pour les demandes de clarification de la part de STOP SAHEL	20/10/2025	17H00mn
Dernière date à laquelle les clarifications sont émises par STOP SAHEL	21/10/2025	17H00mn
Date limite de réception des offres	23/10/2025	15H00mn
Date d'ouverture publique des Offres	24/10/2025	09H30mn
Lieu d'ouverture Publique des Plis	Bureau STOP SAHEL à Gao	09H30mn
Notification de l'attribution à l'adjudicataire	Octobre 2025	

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT D'UN ANCIEN FORAGE EQUIPE EN PMH SITE FIA**

**Lot1 :**

<b>N°</b>	<b>Description des Travaux :</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Montant Total</b>
<b>I</b>	<b>MOBILISATION ET ETUDE</b>				
1	Mobilisation du matériel et du personnel pour l'ensemble de travaux	ff	1		
<b>Sous Total 1</b>					
<b>II</b>	<b>MOYENS D'EXHAURE</b>				
1	F / P d'une nouvelle pompe India complet (cylindre, clapet de piston ou pied, chaine, axe de levier, coupelles, roulements, joint d'étanchéité) , y compris toute suggestions	ff	1		
3	F / P de 16 tuyaux Inox lourd de 3m avec accessoires, 16 Tringles de 3 mm	u	16		
<b>Sous total 2</b>					
<b>III</b>	<b>SUPERSTRUCTURE</b>				
	Réhabiliter la dalle en mettant du béton et faire les enduits des murs de clôture et la peinture	ens	1		
3	Réhabiliter le puits perdu en rehaussant le niveau et mettre de nouveau moellons	ens	1		
<b>Sous total 3</b>					
<b>IV</b>	<b>VISIBILITE DU PROJET</b>				
	Petite caisse a outil pour l'entretien courant de la pompe y compris la formation d'un artisan reperateur	u	1		
1	Plaquette visibilité ensemble travaux, en aluminium, de dimension 0,10 m x 0,15 m et chaine et cadenas pour la pompe manuelle	u	1		
<b>Total 4</b>					
<b>TOTAL GENERAL HT</b>					
<b>TVA 18%</b>					
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>					

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA TRANSFORMATION N D'UN ANCIEN FORAGE EQUIPE DE PMH EN SYSTÈME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMALIOREE SITE TACHARANE-COMMUNAUTE.**

**LOT 1**

N°	Description des Travaux:	Unit é	Quantité	Prix Unitaire	MONTAN T
<b>I</b>	<b>MOBILISATION ET ETUDE</b>				
1	Mobilisation du matériel et du personnel pour l'ensemble de travaux	ff	1		
<b>Sous Total 1</b>					
<b>II</b>	<b>Travaux</b>				
1	Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée de caractéristiques Qmin = 2m3/h et HMT = 100 m, Grundfos ou Lorentze y compris cable, corde coffret protection et accessoires	u	1		
2	Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clape anti retour, vanne d'arrêt)	FF	1		
3	Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques (250 wc) et accessoires, y compris le support et la fondation en BA	U	8		
4	Fourniture et pose de conduite de refoulement PEHD) PN16	ml	100		
5	Fournir et pose une nouvelle cuve métallique de tôle 40/10 de 5 m3 y compris la fondation en BA les conduites d'alimentation et de refoulement, flotteur etc... ;	ff	1		
6	Fourniture et pose de conduite de distribution d'une conduite Polyéthylène (PEHD) DN 50, PN10 et en Polyéthylène (PEHD) DN 40, PN10	ml	200		
7	Créations de 02 bornes fontaines (BF) en béton armée et puisard, compteurs d'eau logés dans un regard	ff	2		
8	Cloture en grillage des ouvrages ( mouens d'exhaure, château y compris toute suggestion	ff	1		
9	Confection des plaques d'identification ou de visibilité du Projet (Source de Financement, Nom du Projet, Année de réalisation, Maitre d'ouvrage délégué...)	ff	1		
<b>Sous total2</b>					
<b>Total general HT</b>					
<b>TVA 18%</b>					
<b>Total general TTC</b>					

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT  
D'UN ANCIEN FORAGE EQUIPE EN SYSTEME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE  
AMALIOREE SITE CSCOM DE TACHARANE**

**LOT2**

<b>N°</b>	<b>Description des Travaux:</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>MONTANT</b>
<b>I</b>	<b>MOBILISATION ET ETUDE</b>				
1	Mobilisation du matériel et du personnel pour l'ensemble de travaux	ff	1		
<b>Sous Total 1</b>					
<b>II</b>	<b>Travaux</b>				
1	Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée de caractéristiques Qmin = 3m3/h et HMT = 100 m, Grundfos ou Lorentze y compris câble, corde coffret protection et accessoires	u	1		
3	Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clappe anti retour, vanne d'arrêt)	FF	1		
4	Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques (250 wc) et accessoires, y compris le support et la fondation en BA	U	6		
5	Fourniture et pose de conduite de refoulement PEHD) PN16	ml	100		
6	Fourniture et pose de la conduite d'alimentation du château en galva y compris (flotteur + accessoires)	ff	1		
7	Fourniture et pose de conduite de distribution d'une conduite Polyéthylène (PEHD) DN 50, PN10 et en Polyéthylène (PEHD) DN 40, PN10	ml	200		
8	Réparations des rampes et des bornes fontaines (BF) en béton armée et puisard, compteurs d'eau logés et changés les têtes de robinets	ff	1		
9	Nettoyage et peinture alimentaire à l'interieur de la cuve	ff	1		
10	Confection des plaques d'identification ou de visibilité du Projet (Source de Financement, Nom du Projet, Année de réalisation, Maitre d'ouvrage délégué...)	ff	1		
<b>Sous total2</b>					
<b>Total general HT</b>					
<b>TVA 18%</b>					
<b>Total general TTC</b>					

**Travaux de réalisation d'un nouveau forage, fourniture et pose des pompes immergées et assujettis et la connexion du forage au châteaux et installations existantes au csref de Gao.**

**Lot2**

N°	Description des articles	Unité	Quantité	Prix à l'unité	Prix total
<b>I</b>	Installation et Repli				
<b>1.1</b>	Amenée, installation du chantier y compris toutes sujétions et Repli et Nettoyage y compris toutes sujétions	Unité	1		
	Total I :				
<b>II</b>	Travaux de réalisation de forage				
<b>2.1</b>	Prospection géophysique et Hydrologie				
<b>2.3</b>	Travaux de prospection géophysique et hydrogéologique avec fourniture des rapports provisoire et définitif (deux sondages électriques)	Ensemble	1		
	<b>Total 2</b>				
<b>III</b>	Foration				
<b>3.1</b>	Foration de formation meubles au Rotary 9"7/8 et ou formations cohérentes au MFT de diamètre 6"1/2	ml	100		
	<b>Total 3</b>				
<b>IV</b>	Équipement de forage				
<b>3.1</b>	Fourniture et mise en place tubes pleins 126-140mm	ml	70		
<b>3.2</b>	Fourniture et mise en place tubes crépinés 126-140 mm, y compris décanteur et bouchon de pied	ml	30		
<b>3.3</b>	Fourniture et mise en place d'un massif de gravier siliceux calibré 2-4 mm	ml	70		
<b>3.4</b>	Mise en place d'un packer (bouchon d'argile 2 m) et remplissage de l'espace annulaire de tout-venant	Ensemble	1		
<b>3.5</b>	Cimentation de la tête du forage sur les cinq (5) premiers mètres	Ensemble	1		
	<b>Total 4</b>				
<b>V</b>	Développement du forage				
<b>5.1</b>	Développement du forage à l'air lift jusqu'à obtention d'une eau claire du nouveau forage et l'ancien forage (minimum 4h)	Unité	1		
	<b>Total 5</b>				
<b>VI</b>	Essais de pompage				
<b>6.1</b>	Essai de pompage par 3 paliers enchainés sur le forage (Méthode CIEH) y compris remontée.	Unité	1		
<b>6.2</b>	Analyse physico chimique y compris conservation et transport des échantillons jusqu'au laboratoire.	Unité	1		
	<b>TOTAL 6</b>				
<b>VII</b>	Protection de forage en Béton dosé 300kg m3 y compris toute sujétion				

7.1	Aménagement d'une tête de forage complète DN 60 (manifold en galva ou fonte, clapet, vanne, ventouse,) y compris travaux de maçonnerie de 0.6 x 0.6 x 0.6	Unité	2		
<b>Total_7</b>					
<b>VIII</b>	Total travaux de réalisation du nouveau forage				
8.1	Travaux d'adduction d'eau				
8.2	Fourniture et installation de la pompe d'une pompe solaire immergée				
8.3	Fourniture et pose de pompe GrundFos 3A 10 compris le raccordement hydraulique et au réseau d'EDM (capteur de niveau, Coffret équipé de parafoudre DC, inverseur) y compris toutes suggestions	Unité	1		
8.4	Fourniture et pose de câble souple immergeable INGELEC (4x6 mm <sup>2</sup> ) pour alimentation de la pompe et corde de sécurité	Mètres linéaires	150		
8.5	Remplacement des conduite d'alimentation du château en galva	ff	1		
8.6	Fourniture et pose de Panneau solaire 250w/12V sur un support métallique ancré dans un béton	Unite	10		
8.7	Fourniture et installation d'un flotteur automatique	Unite	2		
8.8	Clôture en grillage du champ solaire et tête de forage y compris toutes suggestion	ff	1		
<b>Total_8</b>					
<b>IX</b>	Plomberie				
	Réseau de distribution et raccordement				
9.1	Fouille en tranchée 40X60 pour tuyauterie polythène Diamètre : 50 mm y compris toutes sujétions	ml	150		
9.2	Fourniture et pose d'une conduite Polyéthylène (PEHD) DN 50, PN10 et en Polyéthylène (PEHD) DN 40, PN10 dans les tranchées y compris toutes sujétions	ml	150		
9.3	Fourniture et pose de pièces de raccords et d'accessoires de réseau (coudes, té, vanne et les têtes de robinet)	ens	1		
9.4	Fourniture et pose des tuyaux de refoulement,	ml	100		
<b>Total_9</b>					
<b>X</b>	Visibilité				
10.1	La fourniture et pose de panneau de visibilité en tôle de 10/10ème de dimension 150x100 cm avec un encadrement en tube carré de 40 mm, fixer sur la cuve avec graphisme selon le modèle du projet, des logos du bailleur y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	FF	1		
<b>Total_3</b>					
Total Travaux d'adduction d'eau :					
TOTAL A+B+C HT					
TVA 18%					
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>					

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA REHABILITATION ET  
L'EQUIPEMENT D'UN ANCIEN FORAGE EQUIPE EN SYSTEME  
D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMALIOREE SITE PDIS DE MONDORO-  
BOULGOUNDIE GAO**

**LOT3**

N°	Description des Travaux:	Unité	Quantité	Prix Unitaire	MONTANT
<b>I</b>	<b>MOBILISATION ET ETUDE</b>				
1	Mobilisation du matériel et du personnel pour l'ensemble de travaux	ff	1		
<b>Sous Total 1</b>					
<b>III</b>	<b>Travaux</b>				
1	Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée de caractéristiques Qmin = 5m3/h et HMT = 100 m, Grundfos ou Lorentze y compris cable, corde coffret protection et accessoires	u	1		
3	F / P Tête de forage en fonte DN 50 avec pièces hydraulique (clapet anti retour, filtre, ventouse, compteur, vanne d'arrêt, etc.)	FF	1		
4	Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques (250 wc) et accessoires, y compris le support et la fondation en BA	U	8		
	Fourniture et pose de conduite de distribution	ml	200		
	Réalisation de 02 BF y compris les puisards	u	2		
	Rehabilitation de l'ancien rampes y compris les tetes de robinets	ff	1		
3	Nettoyage et peinture alimentaire à l'interieur de la cuve	ff	1		
3	Confection des plaques d'identification ou de visibilité du Projet (Source de Financement, Nom du Projet, Année de réalisation, Maitre d'ouvrage délégué...)	ff	1		
<b>Sous total2</b>					
<b>Total general HT</b>					
<b>TVA 18%</b>					
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>					

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT D'UN ANCIEN FORAGE EQUIPE EN SYSTEME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMALIOREE SITE ECOLE DE DJIDARA  
LOT3**

N°	Description des Travaux:	Unité	Quantité	Prix Unitaire	MONTANT
<b>I</b>	<b>MOBILISATION ET ETUDE</b>				
1	Mobilisation du matériel et du personnel pour l'ensemble de travaux	ff	1		
<b>Sous Total 1</b>					
<b>II</b>	<b>Travaux</b>				
1	Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée de caractéristiques Qmin = 2m <sup>3</sup> /h et HMT = 70 m,Grundfos ou Lorentze ycompris cable,corde coffret protection et accessoires	u	1		
3	Fournir et pose le manifold de la tête de forage (ventouse, compteur, filtre à tamis, clape anti retour, vanne d'arrêt)	FF	1		
4	Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques (250 wc) et accessoires, y compris le support et la fondation en BA	U	6		
	Fourniture et pose de conduite de refoulement PEHD) PN16	ml	100		
	Fourniture et pose de conduite de distribution d'une conduite Polyéthylène (PEHD) DN 50, PN10 et en Polyéthylène (PEHD) DN 40, PN10	ml	200		
	Faire l'extension de 02 borne fontaine pour les écoles classique	ff	2		
3	Nettoyage et peinture alimentaire à l'interieur de la cuve	ff	1		
3	Confection des plaques d'identification ou de visibilité du Projet (Source de Financement, Nom du Projet, Année de réalisation, Maitre d'ouvrage délégué...)	ff	1		
<b>Sous total2</b>					
<b>Total general HT</b>					
<b>TVA 18%</b>					
<b>Total general HT</b>					

## I. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

- La **Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH)** assure le **suivi technique et la supervision des travaux de réhabilitation** sur le terrain, en étroite collaboration avec l'équipe du projet **STOP-SAHEL**.
- La **réception des travaux** se tiendra sur les sites concernés, en présence du staff du projet et avec l'appui technique de la **DRH**, conformément au **cahier de prescriptions techniques**.
- Les **spécificités techniques** de chaque intervention seront **vérifiées et attestées** avant toute réception officielle.

## II. ÉLIGIBILITÉ DES FOURNISSEURS

La présente consultation est ouverte à toute entreprise disposant de capacités techniques et financières suffisantes, et en règle vis-à-vis des lois et réglementations en vigueur au Mali.

**NB : Une entreprise peut postuler pour plusieurs Lots mais ne peut se voir attribuer plus d'un Lot.**

## III. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

### 1. Retrait du dossier d'appel d'offres

Les dossiers de consultation peuvent être **retirés gratuitement** au bureau de l'ONG **STOP-SAHEL**, sis au **quartier Château, secteur II, Gao** ou téléchargeable sur le site de [malipages.com](http://malipages.com).

**Contacts : 72 65 21 20**

### 2. Composition du dossier de soumission

Les offres sont constituées de **deux parties distinctes** :

#### A. Offre technique

- Registre de commerce ;
- Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Carte professionnelle (BTP / HYDRAULIQUE/ GENIE CIVIL)
- Attestations de service fait ou preuves de prestations similaires dans la région de Gao ou Bourem ;
- Document attestant l'existence légale du prestataire ;
- Quitus fiscal, TVA ou dernière patente ;
- Copie du **code de conduite signée** ;
- Délai d'exécution proposé.

#### B. Offre financière

- Lettre de soumission ;
- Devis estimatif des travaux ;
- Bordereau des prix unitaires (BPU).

### 3. Modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées **sous pli fermé non modifiable**, portant la mention :

« lot n° **AO-25/18/STOP-SAHEL/GFFO/GAO** »

**Date limite de dépôt : 23 octobre 2025 à 15h00 précises**

**Lieu de dépôt : Antenne STOP-SAHEL Gao, quartier Château, secteur II**

**Adresse électronique : [founeke87@gmail.com](mailto:founeke87@gmail.com)**

Les offres reçues après la date et l'heure limites ne seront **ni ouvertes ni prises en compte**.

Les soumissions demeurent **valables pendant 90 jours** à compter de la **date d'ouverture des plis**, fixée au **24 octobre 2025 à 9h30**, dans la salle de réunion de **STOP-SAHEL Gao**.

L'ouverture se fera **en séance publique**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants souhaitant y assister.

**NB : Une retenue de 5 % du montant total du contrat, sera appliquée à titre de garantie.**

**Cette somme sera libérée après la réception définitive des travaux, sous réserve de leur conformité aux exigences contractuelles.**

#### **4. Délai de réalisation**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à 30 jours calendaires, à compter de la date de signature du contrat.

#### **IV. ÉVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES**

L'évaluation des offres sera effectuée selon les étapes suivantes :

- a) Vérification de la **conformité administrative et technique** des dossiers ;
- b) Contrôle des **calculs arithmétiques** ;
- c) **Classement des offres** selon l'ordre de prix croissant.

**Tableau des critères d'attribution**

<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>Note maximale</b>	<b>Pondération</b>
<b>1. Capacité / compétence du soumissionnaire</b>	Expérience de travail dans la région de Gao (présence locale vérifiable à Gao ou Bourem)	10	50%
	Délai d'exécution le plus court	10	
	Expériences avec d'autres ONG internationales ou nationales de taille similaire à STOP-SAHEL / OXFAM	20	
	Expériences préalables avec STOP-SAHEL ou OXFAM dans la zone de Gao et Bourem	10	
<b>2. Offre financière</b>	Offre détaillée incluant tous les coûts (main-d'œuvre, transport, matériaux, etc.)	10	50%
	Rapport coût/résultat (meilleur rapport qualité-prix)	40	
<b>Note maximale totale</b>		<b>100 points</b>	<b>100%</b>

#### **5. Clarifications et transparence**

Dans un souci de **transparence et d'égalité des chances**, le **Comité d'évaluation** peut, sans permettre de modification substantielle des offres, **demander par écrit** aux soumissionnaires de fournir des **clarifications** dans un délai de **48 heures**.

Ces demandes porteront uniquement sur des points à préciser, et non sur des éléments essentiels de l'offre.

Toute **tentative d'influence** sur le comité d'évaluation ou sur le processus d'analyse entraînera le **rejet immédiat** de la soumission concernée.

#### **V. NOTIFICATION ET SIGNATURE DU CONTRAT**

L'adjudicataire sera notifié **par écrit** de l'attribution du marché.

STOP-SAHEL s'accordera avec le prestataire retenu sur la version finale du contrat, qui sera émis en **deux exemplaires originaux**.

Les soumissionnaires non retenus seront informés **dans un délai de 20 jours** après l'attribution du marché.

L'adjudicataire devra signer et retourner le contrat **dans un délai de 5 jours ouvrables** à compter de sa réception, en y joignant les **coordonnées bancaires** destinées au paiement. À défaut de retour signé dans ce délai, STOP-SAHEL se réserve le droit de **considérer l'attribution comme nulle et non avenue**.

#### **VI. PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES SOUMISSIONS**

Toutes les soumissions reçues demeurent la **propriété exclusive de STOP-SAHEL**.

Les soumissionnaires **n'ont pas droit à la restitution** de leurs dossiers.

STOP-SAHEL garantit la **confidentialité** des offres reçues.

#### **VII. TYPE DE CONTRAT**

Le contrat signé avec le prestataire adjudicataire sera conforme aux **modèles standards de STOP-SAHEL**.

Le dépôt d'une offre vaut **acceptation sans réserve des conditions contractuelles STOP-SAHEL / OXFAM**.

Toute réserve éventuelle devra être **formulée par écrit** et jointe à la soumission, accompagnée d'une **proposition de modification**.

En l'absence de remarque, STOP-SAHEL considérera que le soumissionnaire **accepte intégralement** les termes du contrat proposé.

#### **VIII. ANNULATION DE LA PROCÉDURE**

STOP-SAHEL se réserve le droit d'**annuler la procédure d'appel d'offres** à tout moment, notamment dans les cas suivants :

1. Absence d'offres conformes ou nombre insuffisant de soumissions recevables ;
2. Modification significative des paramètres économiques ou techniques du projet ;
3. Survenue d'un cas de **force majeure** empêchant l'exécution du projet ;
4. Coût des offres conformes supérieur aux moyens financiers disponibles ;
5. Irrégularités de procédure compromettant la **concurrence loyale**.

STOP-SAHEL ne saurait être tenue responsable de **dommages ou pertes** liés à une telle annulation, quelle qu'en soit la nature.

#### **IX. COMMUNICATION**

Pendant la période d'évaluation, les soumissionnaires sont priés de **ne pas contacter STOP-SAHEL**, sauf dans le cadre de **demandes de clarification formelles** ou d'échanges relatifs à des **relations contractuelles existantes**.

Fait à Gao, le 06 Octobre 2025

Le Coordinateur STOP-SAHEL / GFFO Gao



Founéké TOUNKARA

## ANNEXE A : DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nous, soussignés, déclarons par la présente avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions du dossier d'appel d'offres et **acceptons sans réserve ni restriction** les conditions qui y sont énoncées.

Nous reconnaissons que les présentes conditions constituent **le seul cadre juridique et contractuel** de cette procédure, et renonçons à invoquer nos propres conditions générales de vente ou d'exécution.

Nous certifions avoir **étudié attentivement, compris et accepté** toutes les instructions, conditions, dispositions, spécifications techniques et clauses contractuelles contenues dans le dossier d'appel d'offres, y compris :

- Le **modèle de contrat** et ses annexes ;
- Ainsi que le **Code de Conduite Fournisseur de STOP-SAHEL**.

Nous comprenons que tout **manquement** à fournir une soumission **complète, conforme et dans les délais requis** peut entraîner son **rejet** à la discrétion de STOP-SAHEL.

Nous déclarons en outre :

- Ne formuler **aucune réserve** quant au contenu du dossier d'appel d'offres ;
- N'avoir **aucune connaissance** d'éléments pouvant entraîner le rejet de notre soumission ;
- N'être **impliqués dans aucune pratique de corruption** relative à la présente procédure.  
En cas de découverte d'un tel acte, nous nous engageons à en informer immédiatement STOP-SAHEL **par écrit**.
- Ne faire l'objet d'**aucun conflit d'intérêts** réel ou potentiel.  
Ni nous-mêmes, ni aucun membre de notre personnel, n'entretenons de liens particuliers avec d'autres soumissionnaires ou parties impliquées dans la présente mise en compétition.  
Si un tel conflit devait survenir au cours de l'exécution du contrat, nous nous engageons à **en informer immédiatement STOP-SAHEL** par écrit.

### Informations sur le soumissionnaire

Nom de l'entreprise :

.....

Nom du représentant autorisé : .....

Titre / fonction du représentant : .....

Téléphone / Email : .....

### Signature

Fait à : .....

Le : .....

Signature et cachet du représentant légal :

# CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR

## A PROPOS DU CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR fournisseur

Oxfam est un groupe d'organisations travaillant ensemble à l'échelle internationale pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. Nous voulons un monde où les gens sont valorisés et traités de manière égale, jouissent de leurs droits en tant que citoyens à part entière et peuvent influencer les décisions affectant leur vie.

Afin de véhiculer cette vision et d'assumer la responsabilité que nous portons envers nos bénéficiaires, donateurs et partenaires, Oxfam s'engage à l'intégrité dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement. Cela signifie que nous respectons les exigences légales applicables, nous gérons nos opérations conformément à un ensemble strict de normes éthiques et nous appliquons les principes d'intégrité dans les relations avec nos fournisseurs. Nous promovons activement ces principes et normes et attendons de tous les fournisseurs d'Oxfam qu'ils démontrent leur engagement à leur égard.

Le Code de conduite des fournisseurs définit des « normes » - il s'agit de principes et de normes spécifiques dans les domaines des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et des mesures anti-corruption. Tout en reconnaissant que les lois et les cultures locales diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, Oxfam est une organisation internationale non gouvernementale (OING), ce pourquoi, le Code de conduite Fournisseur repose sur les normes internationales et normes des Nations Unies, y compris le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le code de base l'Initiative de commerce éthique (Ethical Trading Initiative Base Code) et les Six principes fondamentaux du IASC relatifs aux abus et à l'exploitation sexuelle.

## RELATIONS COMMERCIALES

Oxfam attend de tous ses fournisseurs qu'ils adhèrent à ce code de conduite. Les fournisseurs sont priés de lire, d'approuver et de reconnaître que ce Code de conduite fournisseur fournit les normes minimales attendues d'Oxfam par ses fournisseurs, et que ces normes sont appliquées aux fournisseurs et à leurs employés, à leurs filiales et à leurs sous-traitants. Le Code de conduite fournisseur devrait être communiqué clairement à toutes les personnes affiliées / entités dans la langue locale de la manière qui soit comprise par tous.

Les attentes d'Oxfam et des fournisseurs sont définies comme suit :



### ATTENTES DES FOURNISSEUR ENVERS OXFAM

- ✓ S'assurer que nos activités d'approvisionnement sont conformes aux normes et à toutes les exigences légales applicables
- ✓ Agir de manière impartiale et objective dans toutes nos activités d'achat et tenir des registres écrits, le cas échéant, pour démontrer que nos actions ont été justes et irréprochables
- ✓ Maintenir un niveau d'intégrité irréprochable dans toutes leurs relations commerciales
- ✓ Ne pas résilier les accords d'achat sans tenir dûment compte de toutes les circonstances matérielles et sans employer la communication appropriée
- ✓ S'engager à les soutenir et à travailler avec eux pour atteindre la conformité aux normes/Standards ?
- ✓ S'engager à travailler pour améliorer les politiques et les pratiques d'Oxfam afin de leur permettre de se conformer aux normes/Standards



### ATTENTES D'OXFAM ENVERS SES FOURNISSEURS

- ✓ S'assurer que nos activités d'approvisionnement sont conformes aux normes et à toutes les exigences légales applicables
- ✓ Agir de manière impartiale et objective dans toutes nos activités d'achat et tenir des registres écrits, le cas échéant, pour démontrer que nos actions ont été justes et irréprochables
- ✓ Maintenir un niveau d'intégrité irréprochable dans toutes leurs relations commerciales
- ✓ Ne pas résilier les accords commerciaux sans tenir dûment compte de toutes les circonstances matérielles et sans employer la communication appropriée
- ✓ S'engager à les soutenir et à travailler avec eux pour atteindre la conformité aux normes/Standards
- ✓ Engagement à travailler pour améliorer les politiques et les pratiques d'Oxfam afin de leur permettre de se conformer aux normes/Standards ?

**Qualification de ces attentes:** Lorsque la vitesse de déploiement est essentielle pour sauver des vies, Oxfam achète des biens et services nécessaires à la source disponible la plus appropriée.

## LES NORMES



## DROIT DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Oxfam attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les droits humains proclamés au niveau international et veillent à ne pas être complices des droits humains. Ils doivent appliquer la législation nationale du travail pour se conformer aux conditions de travail officielles.



**Liberté d'association et négociation collective :** a) Tous travailleurs, sans distinction, ont le droit d'adhérer à des syndicats ou de former l'organisation syndicale de leur choix et de négocier collectivement, b) L'employeur adopte une attitude ouverte envers les activités légitimes des syndicats, c) Les travailleurs représentants ne subissent pas de discrimination et ont la possibilité d'exercer leurs fonctions de représentation sur le lieu de travail, d) Lorsque le droit à la liberté syndicale et la négociation collective sont restreints par la loi, l'employeur s'engage à faciliter et à ne pas entraver le développement de moyens parallèles et indépendants pour la libre association et la négociation collective.



**Emploi librement choisi :** a) Il n'y a pas de travail forcé, dissimulé, lié au trafic. b) Aucun travailleur ne se voit offrir un emploi au moyen de prétentions matériellement fausses ou frauduleuses, ou de représentations concernant son emploi. c) Les travailleurs ont le droit d'entrer volontairement et de partir librement sans contraintes dans les termes de leur contrat. d) Aucun travailleur ne voit ses documents d'identité ou d'immigration détruits, cachés, confisqués ou rendus inaccessible d'une autre manière



**Salaire DÉCENT :** a) Les salaires et avantages sociaux payés pour une semaine de travail standard respectent, au minimum, les normes juridiques nationales ou les normes de l'industrie, la plus élevée des deux. Les salaires devraient toujours être suffisamment élevés pour répondre aux besoins de base et de fournir un revenu discrétionnaire. b) Tous les travailleurs doivent recevoir des informations écrites et compréhensibles sur leurs conditions d'emploi, y compris la rémunération. c) Aucune retenue obligatoire ou déduction de salaire non prévue par la loi ne peut être réalisée. Aucune déduction à titre de mesure disciplinaire ne doit être autorisée.



Les heures de travail ne sont pas excessives et sont conformes aux lois nationales et aux normes de référence de l'industrie, selon ce qui offre une meilleure protection.



**Emploi régulier :** Tous possibles travaux effectués doivent être sur la base d'une relation de travail établie sur des lois et pratiques nationales.



**Pas de travail des enfants :** a) Il n'y aura pas de nouveau recrutement de travail des enfants. b) Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ne seront pas employés la nuit ou dans des conditions dangereuses. c) Les entreprises développeront ou participeront et contribueront aux politiques et programmes, qui prévoient la transition de tout enfant travaillant pour lui permettre / l'assister à retourner dans l'éducation de qualité jusqu'à ce qu'il ne soit plus un enfant. d) Ces politiques et procédures doivent être conformes aux dispositions des Normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



**Un environnement de travail sûr et hygiénique :** doit être fourni, en tenant compte des connaissances actuelles de l'industrie et de tout danger spécifique. Des mesures adéquates doivent être prises pour prévenir les accidents et les atteintes à la santé, associés ou survenant au cours du travail, en minimisant, dans la mesure du possible, les causes des dangers inhérents à l'environnement de travail. Le logement, s'il est fourni, doit être propre, sûr et répondre aux besoins fondamentaux des travailleurs.



**PAIEMENT ÉQUITABLE :** a) Aucun travailleur ne devrait payer pour un emploi - les frais de recrutement doivent être supportés non pas par le travailleur, mais par l'employeur b) Les salaires doivent être payés directement au travailleur c) Les travailleurs ne devraient pas être tenus en servitude pour dettes ou forcé de travailler pour un employeur pour rembourser une dette contractée ou héritée.



Aucune discrimination, à l'embauche, la rémunération, l'accès à la formation, la promotion, la cessation ou la retraite fondée sur la race, la caste, l'origine nationale, la religion, l'âge, le handicap, le sexe, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou leur affiliation politique.



Aucune agression ou traitement inhumain n'est autorisé : les sévices physiques ou disciplinaires, la menace de sévices physiques, le harcèlement sexuel ou autre et les violences verbales ou autres formes d'intimidation sont interdits.

Tous les détails sur les normes énumérées ci-dessus peuvent être trouvés ici : <https://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>



## Impacte environnemental

Oxfam s'engage à réduire sa dépendance à l'égard des ressources rares / limitées et à minimiser l'impact environnemental de ses opérations, y compris de sa chaîne d'approvisionnement. Le Fournisseur doit respecter les lois et réglementations environnementales et chercher à réduire l'impact de ses activités et produits.



**EMISSIONS CARBONÉES** Monitorer et chercher activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités, qui contribuent aux changements climatiques.



**Déchets, matériaux et emballages :** a) minimiser les déchets mis en décharge, b) maximiser le recyclage, c) éviter les emballages inutiles, d) promouvoir des options durables.



**L'énergie et l'eau :** a) être efficace pour réduire la consommation d'énergie, b) développer une compréhension de son incidence sur l'utilisation de l'eau et de développer des processus de gestion le cas échéant



## Safeguarding

Oxfam suit les six principes fondamentaux de l'IASC relatifs à l'exploitation et aux abus sexuels et attend de ses fournisseurs qu'ils les respectent. Oxfam s'engage à une tolérance zéro du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter que cela ne se produise, et nous y répondons et le signalons avec rigueur à chaque fois dans les cas suivants:



**exploitation SEXUEL:** Tout abus réel ou tenté d'une position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui.



**HARCELEMENT SEXUEL:** Le harcèlement sexuel est toute avancée sexuelle indésirable, demande de faveur sexuelle, conduite ou geste verbal ou physique de nature sexuelle, ou tout autre comportement de nature sexuelle qui pourrait raisonnablement être attendu ou être perçu comme causant une offense ou une humiliation à autrui, lorsque une conduite gêne le travail, devient une condition d'emploi ou crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant. Le harcèlement sexuel peut se produire sur le lieu de travail ou en relation avec le travail.



**ABUS SEXUEL :** Intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives.



**conduITE INNAPROPRIÉE/ TRAITEMENT DUR OU INHUMAIN :** La violence ou la discipline physique, la menace de violence physique, le harcèlement sexuel ou autre et la violence verbale ou d'autres formes d'intimidation sont interdites (intimidation, langage inapproprié, etc.)



**MALTRAITANCE ENFANTINE:** La maltraitance des enfants implique la violation des droits de l'enfant et comprend toutes les formes de violence à l'encontre des enfants: abus physique, émotionnel et sexuel, négligence, violence familiale, exploitation sexuelle, enlèvement et traite, y compris à des fins sexuelles, implication d'un enfant dans l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et le travail des enfants. Pour Oxfam, un enfant est toute personne de moins de dix-huit (18) ans au sens de la Convention relative aux droits de l'enfant.

**Tous les détails sur les six principes fondamentaux de l'IASC relatifs à l'exploitation et aux abus sexuels mentionnés ci-dessus sont disponibles ici: SIX PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'IASC**



## Anti-corruption

Oxfam ne tolère pas la corruption et s'engage à avoir un système robuste, des procédures et des pratiques qui vise à réduire le risque d'occurrences. Les fournisseurs sont tenus d'avoir en place des mesures de contrôle efficaces pour réduire les opportunités de fraude et de corruption.



**Corruption:** L'offre, le don, la promesse ou l'acceptation de toute incitation financière d'une personne à une autre afin d'influencer une décision ou d'obtenir une sorte d'avantage indu est interdit. Les fournisseurs sont censés s'abstenir de toute forme de corruption, à la fois en donnant ou en recevant.



**Népotisme :** Le népotisme est tout type de favoritisme accordé aux associés indépendamment du mérite. Les fournisseurs doivent s'abstenir de s'engager dans le népotisme dans tous les domaines de leurs activités, y compris le recrutement ou la promotion du personnel et l'attribution ou la soumission de contrats.



**Fraude et vol :** Les fournisseurs mettront en place des garanties proportionnées pour empêcher les possibilités d'activités frauduleuses de la part de leurs employés. Ces garanties pourraient inclure la séparation des tâches ou la réalisation de certaines activités (telles que le comptage d'argent) sous double contrôle. Les fournisseurs sont censés signaler tout acte frauduleux ou corrompu suspecté ou confirmé impliquant des fonds Oxfam.



**Terrorisme et criminalité financière :** les fournisseurs ne fourniront pas sciemment ou imprudemment des fonds, des biens économiques ou un soutien matériel à toute entité ou individu désigné comme «terroriste» par la communauté internationale ou les gouvernements nationaux affiliés, et prendront toutes les mesures raisonnables pour sauvegarder et protéger ses actifs d'utilisation illicite et de se conformer aux lois du gouvernement national. Les fournisseurs ne s'engageront pas sciemment dans le blanchiment d'argent et prendront des mesures raisonnables pour empêcher toute implication dans des activités de blanchiment d'argent



**Conflit d'intérêts :** Les fournisseurs devraient divulguer toute situation qui peut apparaître comme un conflit d'intérêts et divulguer si tout employé Oxfam ou professionnel sous contrat peut avoir un intérêt quelconque dans l'entreprise du fournisseur ou tout autre type d'intérêt économique partagé, affinité politique ou nationale, liens familiaux ou affectifs ou tout autre intérêt partagé avec une autre parti ou personne avec le fournisseur.



**Concurrence loyale :** les fournisseurs mèneront leurs affaires conformément à une concurrence loyale et conformément à toutes les lois anti-trust / lois de concurrence applicables.

## Activités NON-ETHIQUE

Oxfam ne conclura pas sciemment de contrat ou de partenariat avec des fournisseurs qui participent aux activités décrites ci-dessous :

**OPTI :** Activités commerciales impliquées dans toute activité illégale, ou opérant dans tout territoire illégalement occupé, y compris les colonies dans les territoires palestiniens occupés (base de données des entreprises de l'ONU [ici](#)) »



**ÉVASION FISCALE :** Nos fournisseurs doivent adopter une approche de tolérance zéro face à l'évasion fiscale criminelle partout où ils opèrent, et aux pratiques visant à faciliter sciemment l'évasion fiscale de tiers.



**fabrication d'armes, vente ou exportation, ou de services stratégiques aux gouvernements qui violent systématiquement les droits de l'homme, ou en cas de conflit armé interne ou des tensions importantes, ou lorsque la vente d'armes peut compromettre la paix régionale et la sécurité.**



Les industries extractives y compris un lobbying actif pour discréditer les politiques publiques de lutte contre le changement climatique ou faire pression pour l'expansion continue de l'utilisation des combustibles fossiles.



**Ventes de pesticides en dehors des directives de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la vente au détail de pesticides.**



La vente de lait pour bébé en dehors du Code de conduite de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



**divertissement pour adultes, y compris la production, la publication ou la diffusion.**



Production et vente de tabac



**Exploitations forestières illégales ou impliquant ou étant en connivence ou achetant du bois provenant de telles opérations.**



## SUIVI

audit préalable:

En tant qu'organisation caritative, Oxfam doit veiller à protéger ses actifs et ses fonds. L'une des mesures prises par Oxfam pour se conformer à cette obligation légale consiste à mener un audit préalable adéquat et proportionné sur les fournisseurs avant de conclure un contrat. Cela comprend la vérification de l'enregistrement légal et de la solvabilité financière, mais peut également inclure d'autres contrôles

**Remarque importante:** Oxfam effectue un contrôle de vérification régulier de tous les fournisseurs par rapport aux listes de sanctions internationales.

Audit:

Toutes les exigences de vérification sont détaillées dans les conditions d'activité.

Protection des données:

Oxfam est légalement tenu de veiller à ce que toutes les données personnelles détenues par l'organisation concernant toute personne ou entité soient sécurisées et conformes aux normes internationales de protection des données.



## CONFORMITÉ

Oxfam attend de sa propre organisation et de ses fournisseurs qu'ils se conforment aux normes énoncées dans le présent code de conduite fournisseurs. Les deux parties doivent être ouvertes et transparentes et signaler tout cas de non-conformité.

Oxfam reconnaît que la mise en place de bonnes pratiques éthiques est un processus continu et les fournisseurs peuvent ne pas être en mesure de respecter immédiatement toutes les normes énoncées dans le Code de conduite fournisseurs. Oxfam encourage les fournisseurs à améliorer continuellement leurs conditions de travail et s'efforcera de soutenir les fournisseurs, si nécessaire, en mettant en place des systèmes pour gérer les normes et fixer des objectifs pratiques.

En cas de non-conformité, Oxfam se réserve le droit d'exiger des mesures correctives. Oxfam adopte une approche de **tolérance zéro à l'inaction** avec ses fournisseurs. Oxfam mettra fin à un contrat lorsque le comportement des fournisseurs viole manifestement les normes, et il n'y a pas de volonté de répondre à toutes les instances spécifiques qui surviennent ou de remédier aux faiblesses sous-jacentes des systèmes qui ont conduit à l'incident, dans un délai raisonnable

**Remarque importante:** si une vérification dans les listes de sanctions internationales aboutit à une correspondance positive d'un fournisseur, Oxfam se réserve le droit de résilier tout accord avec ce fournisseur et / ou d'exclure ce fournisseur de tout processus d'appel d'offres. Oxfam peut prendre des mesures supplémentaires si jugées nécessaires selon les circonstances.



## signaler & ALERTer

La ligne d'assistance Ethique d'Oxfam est disponible pour les fournisseurs, leurs employés ainsi que pour les employés d'Oxfam, afin de garantir qu'Oxfam continue à fonctionner selon les normes et les principes éthiques les meilleurs possibles. Vous pouvez l'utiliser pour signaler tout problème de fraude, de gaspillage et d'abus à Oxfam ou commis par Oxfam, en envoyant un mail.

OXFAM GB : CANAL DE DÉNONCIATION: [SpeakUp@xfam.org.uk](mailto:SpeakUp@xfam.org.uk)

Lignes d'assistance confidentielles : [Oxfam Misconduct Reporting Webform](#)

## SIGNATURE DE L'ACCORD

Nous confirmons:

- ✓ Notre compréhension et notre respect des exigences énoncées dans le présent Code de conduite fournisseurs d'Oxfam - et notre adhésion aux bonnes pratiques éthiques en ce qui concerne toutes nos relations avec Oxfam.
- ✓ Nous comprenons que l'on puisse nous demander d'accepter des enquêtes supplémentaires, des visites sur site ou un audit d'Oxfam / donneur complet afin de fournir les niveaux d'assurance requis avec les normes prescrites.

### REPRÉSENTANT DU FOURNISSEUR

Nom de l'entreprise: .....

Nom:..... Position:.....

Date:.....

Signature & cachet: